

SE CONSTITUER UNE ÉPARGNE DANS UN CONTEXTE DE TAUX DURABLEMENT BAS

UN FONDS INNOVANT QUI COMBINE :

des actifs cotés

(actions et obligations)
de toute taille de capitalisation boursière
(petites, moyennes et grandes entreprises),
de toute zone géographique (Europe et monde)
pour diversifier le portefeuille

des actifs non cotés

pour contribuer au financement de l'économie réelle
(investissements dans des PME-ETI*
non cotées en bourse, investissements
en dettes privées, financement de projets
immobiliers et d'infrastructures)

UN INVESTISSEMENT
DANS LE CADRE DE L'ASSURANCE-VIE
VISANT UN OBJECTIF DE RENDEMENT NET DE FRAIS
DE 3%** ANNUALISÉ SUR 5 ANS MINIMUM



* Petites et Moyennes Entreprises-Entreprises de Taille Intermédiaire.
** IL n'existe aucune garantie quant à la réalisation de l'objectif de performance.

POURQUOI INVESTIR ?



Une solution innovante
associant les meilleures
expertises de BNPP AM



Un rendement net attendu
supérieur à celui
du fonds en euros



Un niveau
de risque de 3
sur une échelle de 7



Une source de financement
de l'économie réelle et
de soutien aux PME-ETI*

La stratégie Harmony Prime

QUELS SONT LES RISQUES ?

Risque de perte en capital : les investissements réalisés sont soumis aux fluctuations du marché et aux risques inhérents aux investissements en valeurs mobilières. La valeur des investissements et les revenus qu'ils génèrent peuvent enregistrer des hausses comme des baisses et il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas le capital initialement investi.

Risque lié aux actions : les placements en actions sont exposés à d'importantes fluctuations des cours, notamment imputables aux mauvaises nouvelles concernant l'émetteur ou le marché. Les actions non cotées ont également un risque de liquidité explicite ci-dessous.

Risque de taux : les taux d'intérêt sont influencés par différents éléments et événements tels que la politique monétaire, les taux directeurs, l'inflation, etc. Il est demandé à l'investisseur une attention particulière sur le fait qu'une hausse des taux d'intérêt signifie une baisse de valeur des investissements en obligations et autres titres de créance.

Risque de liquidité : ce risque résulte, en particulier pour les actifs non cotés en portefeuille, de la difficulté de vendre un titre à sa juste valeur et dans un délai raisonnable du fait d'un manque d'acheteurs.

Risque de change : il concerne les investisseurs de la zone euro. Il est lié à la baisse des devises de OPC et instruments financiers dans lesquels le Fonds investit, qui pourra avoir un impact baissier sur la valeur liquidative du Fonds.

Risque de crédit : risque de dégradation de la signature d'un émetteur ou sa défaillance pouvant entraîner une baisse de la valeur des instruments financiers qui lui sont associés.

Risque de crédit lié aux créances : en cas de défaillance de tout ou partie des entités débitrices des OPC dans lequel le Fonds investit, ces OPC sont susceptibles de ne pas recevoir l'intégralité des sommes en intérêt et/ou en principal qui leur sont dues. Par ailleurs, en cas de défaillance de l'émetteur d'une créance acquise par un OPC, l'OPC pourra se prévaloir des sûretés attachées ou afférentes aux créances concernées. Néanmoins, en cas d'exécution forcée des sûretés, le produit de la réalisation peut être inférieur au montant de la créance détenue par l'OPC. Il n'existe aucun autre mécanisme de couverture contre les risques de crédit liés aux créances. Le Fonds est en conséquence exposé à un fort risque de crédit sur la portion du portefeuille exposée à ces actifs.

Risque lié à l'exposition éventuelle du Fonds aux pays émergents dans la limite de 10 % de l'actif net : les économies des pays émergents sont plus fragiles et plus exposées aux aléas de l'économie internationale. De plus les systèmes financiers y sont moins matures. Le risque de pertes en capital importantes ou d'interruption dans la négociation de certains instruments financiers est non négligeable. En cas de baisse des marchés actions et taux, la valeur liquidative du Fonds pourra baisser.

Risque lié aux instruments dérivés : l'utilisation de produits dérivés peut amplifier les variations de la valeur des investissements et donc accroître la volatilité des rendements.

Risque de gestion discrétionnaire : reposant sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations). Il existe un risque que le Fonds ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque lié à l'investissement dans des OPC : Le Fonds sera investi dans des OPC qui ne sont pas soumis à des règles d'investissements similaires à celles applicables aux OPCVM et FIA agréées et ne présentent pas le même degré de sécurité, de transparence et de liquidité que les OPCVM ou les FIA agréés.

Risque d'investissement dans des titres spéculatifs en direct ou via des OPCVM ou des FIA à hauteur de 20 % maximum de l'actif net : Le Fonds doit être considéré comme en partie spéculatif et s'adressant plus particulièrement à des investisseurs conscients des risques inhérents aux investissements dans des titres dont la notation est basse ou inexistante. Ainsi, l'utilisation de titres spéculatifs pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP96002, constituée sous forme de société par actions simplifiée, ayant son siège social au 1, boulevard Haussmann 75009 Paris, France, RCS Paris 319 378 832, et son site web : www.bnpparibas-am.com. Ce contenu vous est communiqué à titre purement informatif et ne constitue : 1. ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat, et ne doit en aucun cas servir de base ou être pris en compte pour quelque contrat ou engagement que ce soit ; 2. ni un conseil d'investissement. Les opinions exprimées dans le présent document constituent le jugement de la société de gestion de portefeuille au moment indiqué et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La société de gestion de portefeuille n'est nullement obligée de les tenir à jour ou de les modifier. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux en fonction des considérations légales, fiscales, domiciliaires et comptables qui leur sont applicables avant d'investir dans les instruments financiers afin de déterminer eux-mêmes l'adéquation et les conséquences de leur investissement, pour autant que ceux-ci soient autorisés. À noter que différents types d'investissements, mentionnés le cas échéant dans le présent document, impliquent des degrés de risque variables et qu'aucune garantie ne peut être donnée quant à l'adéquation, la pertinence ou la rentabilité d'un investissement spécifique pour le portefeuille d'un client ou futur client. Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les instruments financiers de leurs objectifs d'investissement. Les performances peuvent varier notamment en fonction des objectifs ou des stratégies d'investissement des instruments financiers et des conditions économiques et de marché importantes, notamment les taux d'intérêt. Les différentes stratégies appliquées aux instruments financiers peuvent avoir un impact significatif sur les résultats présentés dans ce document. La documentation visée par le présent avertissement est disponible sur www.bnpparibas-am.com.



BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT

L'asset manager d'un monde qui change